

Plainte contre célébrité

Par Fushur, le 18/06/2024 à 18:29

Bonjour, j'ai été agressée par un groupe dont l'un des complices est un peu célèbre.

Je ne veux pas de portée d'influence publique. Je ne veux pas que ça influence la carrière. Est-il possible de garantir cela ?

Cordialement.